

prendre de la part de Messieurs Delescluze, — patriotes à tous crins, bien connus à Roubaix — qui se sont vus maintes fois employer des ouvriers étrangers de préférence aux ouvriers français, ces derniers étant trop exigeants — d'après eux — sur le taux des salaires.

MOUVEMENT OUVRIER
Convocations
Le comité exécutif (section Roubaix) du Parti ouvrier, se réunira ce soir, mercredi 8 mai à 8 heures 1/2 à la coopérative « La Paix », boulevard de Belfort.

TOURCOING

Les lecteurs et les abonnés de Tourcoing sont priés de prendre note, que, désormais, les bureaux de l'Égalité, 12, rue Desarmont, seront ouverts tous les jours, de midi à deux heures pour la réception des communications, avis divers et tous les renseignements dont nos amis de Tourcoing pourraient avoir besoin.

Chute mortelle. — Un ouvrier peintre-vitrier, Jules Delval, 40 ans, demeurant rue Delhaye, 62, a fait, lundi après-midi, dans la filature de M. Alphonse Pollet, rue de Bradford, une chute mortelle. Delval montait l'échelle, porteur d'un lourd madrier. Tout à coup, l'échelle se rompit et il fut précipité sur le pavé, d'une hauteur de trois mètres. On le releva et on le conduisit aussitôt à son domicile, mardi matin, il expira des suites de cette chute.

Grave accident. — Un grave accident est survenu mardi matin vers 5 heures, près de la rue du Cuvier de Tourcoing. Un chariot de M. Marquetier, entrepreneur de maçonnerie, Desmet, Constantin, âgé de 42 ans, demeurant à Courtrai (Belgique) conduisant un charriot chargé de briques et attelé de 4 chevaux.

Maladie militaire perdue. — Une note de militaire a été perdue. M. Charles Vandierghem, fleur, rue de Volvols, s'est vu remettre la disposition de celui qui l'a perdue.

La vache saute. — M. l'inspecteur des salimentaires, Anisart, a fait saisir, samedi, une vache pesant 350 livres environ. La vache était atteinte de la tuberculose et appartenait à M. Beaumont, marchand de bestiaux à Lille.

Accident à la gare de Tournai. — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences a eu lieu samedi soir à la gare de Tournai. Un voyageur venant de Roubaix descendit à contre-voie au moment où le train de Bruxelles entrainait le train.

Infraction. — Pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

vanla porte fermée, il frappa à coups redoublés pour se faire ouvrir.
Sa mère, une veuve avec cinq enfants dont Jules est l'aîné, connaissant les mauvais instincts de son fils ouvrit tout en se mettant derrière la porte munie d'un marteau à baïonnette. Jules s'empara du balai en un tour de main et en usa pour frapper sa mère, puis tirant son couteau, le misérable en porta un coup à la malheureuse femme qui fut atteinte à la deuxième phalange de la main gauche.

La mère qui est veuve depuis onze ans, avait espoir que son fils le soutiendrait. La pauvre femme s'était bien trompée, puisque au lieu de pain, son fils lui donna des coups de couteau.
Le misérable a été immédiatement arrêté par la gendarmerie de Watfrel et mis à la disposition du Procureur de la République.

Bris de clôture. — Dimanche soir, vers dix heures et demie, trois individus ayant eu une discussion avec le cabaretier Branchard, de Cochem, se virent congédiés par celui-ci.
Furieux, les trois individus ayant sans doute encore bu dans d'autres cabarets, revinrent vers onze heures du soir, armés de gourdins.
Ils s'attaquèrent à la devanture dont ils brisèrent toutes les vitres.
Une enquête est ouverte.

Un mauvais payeur. — Un sieur Journé, journalier à Lys-les-Lanoy, se trouvant pris de boisson, dans la soirée de dimanche, se rendit auprès de la femme Ségard, marchande de pommes de terre frites. Il offrit des frites aux enfants qui se trouvaient là, mais ne voulant pas reconnaître son compte au moment de payer, il déclara à l'estaminet : A la colonne de 1792, au coin de la rue des Sarrazins et de la rue d'Éylau.
Il était environ une heure du matin lorsque le cabaretier, M. Ségard, qui couche au premier étage avec sa femme et un petit garçon nommé Albert, fut réveillé par les cris des locataires du second étage.
Il se leva précipitamment et voulut descendre, mais il fut suffoqué par une épaisse fumée et dut rentrer dans sa chambre l'escalier d'allures avait été fermé.

Alors après avoir jeté sur le trottoir plusieurs matras, il sauta par la fenêtre où deux courageux citoyens, Colpart-Lévin et Liévin-Vandenhoeide le reçurent dans leur bras et l'aiderent à sauter à leur tour. Mme Ségard et le petit Albert, en se laissant glisser le long des persiennes enflammées, se blessèrent grièvement.
Cependant les locataires du deuxième étage enfermés chez eux par l'incendie, continuèrent à appeler désespérément au secours. Neuf personnes habitaient cet étage. M. Ségard, une femme et sept ou huit enfants; les deux fils aînés de M. Ségard Alphonse et Jean, âgés de 19 et 17 ans; M. Michel Doublet, vannier; enfin un infirme M. Jules Cateau.
M. Edmond Cofnu, menuisier, aide d'autres personnes, réussit à sauver l'infirme M. Jules Cateau. M. Lamy et Doublet purent descendre par l'escalier de la rue d'Éylau. Mais six personnes restèrent encore au milieu des flammes. Heureusement que les pompiers arrivèrent. Le sergent Demarquant et le sapeur Thomas, réussirent à atteindre le second étage et malgré la fumée et les flammes réussirent à sauver les deux fils de M. Ségard et les trois enfants de M. Ségard. La femme de ce dernier avait sauté d'un étage au-dessous et se blessa grièvement. Elle fut aussitôt mise en état d'arrestation, quant à son complice Beckaert, procès-verbal a été dressé contre lui pour ivresse.

Belgique
ACCIDENT À LA GARE DE TOURNAI
Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences a eu lieu samedi soir à la gare de Tournai. Un voyageur venant de Roubaix descendit à contre-voie au moment où le train de Bruxelles entrainait le train.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Le nommé P. J. trieur aux Anvers. — Le nommé P. J. trieur aux Anvers s'est vu dresser procès-verbal pour avoir manqué sur les terrains ensemencés et plantés des courses de Croix, le sieur W. employé à Lille, rue Jacquemars-Goye, s'est vu dresser procès-verbal.

Nortie musicois. — L'Union chorale sous la direction de son sympathique chef M. Alphonse Callous, fera incessamment sa première sortie en ville, et rendra visite à son digne et dévoué président M. Léon Dégardin. Nous profitons de cette circonstance pour adresser à l'Union chorale nos sincères félicitations, convaincus qu'avec les éléments qui la composent, sa prospérité est assurée.

Estampilles. — Fête communale. — Dimanche 10 juin 1893, à l'occasion de la fête communale, un grand concours sera offert aux amateurs par la société St-Georges. Il y aura 250 fr. de prix en espèces, répartis comme suit :
1er prix, 100 fr.;
2e prix, 60 fr.;
3e prix, 40 fr.;
4e prix, 30 fr.;
5e prix, 20 fr.;
6e prix, 10 fr.;
Un carrousel est à la disposition des amateurs, chez M. Mys, à la Place.
Prix des places 1 fr.
Le secrétaire, Delphin Spriet.
Le président, Paul Boulanger.

LILLE

Violent incendie

La nuit dernière, un incendie dans lequel ont péri plusieurs personnes, s'est déclaré à l'estaminet : A la colonne de 1792, au coin de la rue des Sarrazins et de la rue d'Éylau.

Il était environ une heure du matin lorsque le cabaretier, M. Ségard, qui couche au premier étage avec sa femme et un petit garçon nommé Albert, fut réveillé par les cris des locataires du second étage. Il se leva précipitamment et voulut descendre, mais il fut suffoqué par une épaisse fumée et dut rentrer dans sa chambre l'escalier d'allures avait été fermé.

Alors après avoir jeté sur le trottoir plusieurs matras, il sauta par la fenêtre où deux courageux citoyens, Colpart-Lévin et Liévin-Vandenhoeide le reçurent dans leur bras et l'aiderent à sauter à leur tour. Mme Ségard et le petit Albert, en se laissant glisser le long des persiennes enflammées, se blessèrent grièvement.

Cependant les locataires du deuxième étage enfermés chez eux par l'incendie, continuèrent à appeler désespérément au secours. Neuf personnes habitaient cet étage. M. Ségard, une femme et sept ou huit enfants; les deux fils aînés de M. Ségard Alphonse et Jean, âgés de 19 et 17 ans; M. Michel Doublet, vannier; enfin un infirme M. Jules Cateau.

M. Edmond Cofnu, menuisier, aide d'autres personnes, réussit à sauver l'infirme M. Jules Cateau. M. Lamy et Doublet purent descendre par l'escalier de la rue d'Éylau. Mais six personnes restèrent encore au milieu des flammes. Heureusement que les pompiers arrivèrent. Le sergent Demarquant et le sapeur Thomas, réussirent à atteindre le second étage et malgré la fumée et les flammes réussirent à sauver les deux fils de M. Ségard et les trois enfants de M. Ségard. La femme de ce dernier avait sauté d'un étage au-dessous et se blessa grièvement.

Elle fut aussitôt mise en état d'arrestation, quant à son complice Beckaert, procès-verbal a été dressé contre lui pour ivresse.

CAMBRAY

LE NORD

Aves. — Chute grave. — Le clerc paroissial de cette commune, en descendant son escalier, dans la nuit de lundi à mardi, pour aller aux urgences de l'humaine nature, tomba d'une hauteur de plus d'un mètre et se fit une forte blessure à la tête.

TERRIBLE ACCIDENT À MÉRIGNIES

Lundi à 6 h. du soir, M. François Heni, 30 ans, était parti à MÉRIGNIES chercher une voiture de bois lorsque dans le chemin communal lui conduisant à MÉRIGNIES son cheval prit le mors aux dents. Le malheureux tomba à la renverse et se fractura le crâne. On le releva sans connaissance et on le transporta dans une maison voisine où il expira une demi-heure après. Il y avait environ un an qu'il était marié.

ÉTATS-CIVILS

Roubaix. — Naisances du 7 mai. — Germaine Heuls, rue d'Estang, 10. — Henri Vittebole, Hôtel-Dieu. — Marie Floquin, rue Denain, cour Dualluin, 18. — Désiré Dubos, r. la Conférence, cour Debevre, 6.

Le pauvre homme n'était pas en possession de toutes ses facultés.
Arrestation de trois jeunes voleurs. — A différentes reprises Mme Vve Moilligne, fabricante de meubles, rue Léon Gambetta, 174, s'était aperçue qu'on volait à son étable, des couvertures de laine et autres objets.
La police a ouvert une enquête et arrêté les coupables : Gaston Zinger, 12 ans, écuyer, rue de l'Hopital-St-Roch, cour Willmoult, Louis Vandenebelle, 12 ans, rue de Bailleul, 8 et Joseph Hospier, 11 ans, rue de la Justice, 18.

Les accidents. — Hier, vers midi, M. Louis Portebob, passait rue de la Vignette. Tout d'un coup il perdit l'équilibre et tomba sur le pavé. Dans sa chute il se fractura la jambe gauche. Il a été aussitôt transporté à l'Hopital St-Sauveur.
— Plus tard, vers trois heures et demie, Mme Marie Louise, âgée de 54 ans, est tombée près de la porte de Douai et s'est fracturée la jambe droite. Elle a été également transportée à l'Hopital St-Sauveur.
— Le jeune Jules Chopin, 5 ans, demeurant façade de l'Esplanade, 10, a été renversé au Champ de Mars par un vélocipédiste inconnu et blessé légèrement à la jambe droite.

Le jeune François Delaise, 12 ans, rue de la Vignette, 17, a été renversé par un chariot, en face de la rue de Fives. Il se plaint de douleurs internes aux reins.
Les rentes des travailleurs. — Hier matin le jeune Edouard Grison, âgé de 13 ans, demeurant rue Duplex 25 et travaillant à la Compagnie cotonnrière d'Hollommes était à l'atelier. En voulant ramasser par terre un bobino, il perdit l'équilibre, chercha instinctivement à se rattraper à son métier, il fut la main coincée dans les engrenages et malheureusement mutilé.
Le docteur qui l'a examiné a déclaré que l'amputation serait sans doute nécessaire.

Un adroit flou. — Lundi après-midi, M. Georges Postinat, 32 ans, peigneur de lin à Mons-en-Baroeul, s'était enroulé sur un banc du boulevard des Ecoles. Lorsqu'il se réveilla vers quatre heures il s'aperçut que sa montre avait disparu. Il se leva et son gousset. Un adroit flou lui avait enlevé pendant son sommeil.
Il porta plainte au commissaire de police qui dressa procès-verbal mais ne put rendre la montre volée.

Un natyze. — Le nommé Ferdinand Peiff, 50 ans, charretier, rue des Postes, 173, a été arrêté pour attentats à la pudeur. Cet individu attirait des jeunes filles dans l'écurie de chez Chastain, joueur de voitures, rue Coisnon, chez qui il travaillait, et se livrait sur elles à des actes immoraux.
Voleurs de chevaux. — Lundi matin, M. Louis Desreumaux, marchand de corsets à Tourcoing, rue de Menin, 460, était venu au marché de la Nouvelle-Aventure. Il avait mis son cheval à l'écurie au cabaret du sieur Delerue, rue Léon Gambetta, 240.

On s'aperçut qu'il était au marché, le jeune Jean Belpaire, 45 ans, apprenti imprimeur, rue de Paris, 258, se présenta au cabaret et dit qu'il venait chercher le cheval de M. Desreumaux, pour aller le faire fabriquer.
La cabaretière le lui laissa prendre, sans défiance. Lorsque M. Desreumaux fut informé de la disparition de son cheval, il courut aussitôt porter plainte au commissaire de police du 6e arrondissement.

Des agents se mirent à la recherche du voleur et le rejoignirent à la porte d'Arras, au moment où il se disposait à vendre le cheval qui valait 700 fr., à un charbonnier pour la somme de 150 fr. Belpaire n'a rien dit. Un tourneur en cuivre pour articles de finitures, 35, rue Boucher-de-Perthes — Des ouvriers pour robes, 8, rue Flépis — Un garçon coiffeur, 4, rue Flépis — Un jeune homme pour apprendre le commerce, 54, boulevard de la Liberté — Un coiffeur à la journée, 3, rue Jean Roisin — Des charbonniers, 76, rue Godroy, à la Malchaise — Un apprenti, 23, rue Flépis — Un ménage, 273, rue des Postes — Des ouvriers peintres, rue du Faubourg de Tournai, 186 — Une repasseuse à neuf et lesteuse, rue du Metz — Des garçons bouchers, 42, rue de Flandres — Des ouvriers, connaissant la réparation des vélocipèdes, 286, rue Nationale.

Pour Arras. — Un fargeron et un rièver pour atelier de construction, chez M. Morel, 33, rue Bayard. — Un mécanicien conducteur, tissage Duval.
Pour Tourcoing. — Un garçon charcutier, 65, rue de Menin.
Pour Valenciennes. — Un ouvrier tailleur, chez Jules Van Hoove.
Pour Roubaix. — Un bon coiffeur, rue Notre-Dame, chez M. Lecocq.

Dans la Dèpêche
Pour Valenciennes. — Un bon tapissier gar nisseur. — Un bon ébéniste, 34, rue de Lille.
Pour Lille. — Un carillon brasseur, 23, rue de la Louvière, service de la gare.
Pour Arras. — Un tailleur de pierres, 14, place du Rivage.

ÉTATS-CIVILS
Roubaix. — Naisances du 7 mai. — Germaine Heuls, rue d'Estang, 10. — Henri Vittebole, Hôtel-Dieu. — Marie Floquin, rue Denain, cour Dualluin, 18. — Désiré Dubos, r. la Conférence, cour Debevre, 6.

ÉTATS-CIVILS
Roubaix. — Naisances du 7 mai. — Germaine Heuls, rue d'Estang, 10. — Henri Vittebole, Hôtel-Dieu. — Marie Floquin, rue Denain, cour Dualluin, 18. — Désiré Dubos, r. la Conférence, cour Debevre, 6.

ÉTATS-CIVILS
Roubaix. — Naisances du 7 mai. — Germaine Heuls, rue d'Estang, 10. — Henri Vittebole, Hôtel-Dieu. — Marie Floquin, rue Denain, cour Dualluin, 18. — Désiré Dubos, r. la Conférence, cour Debevre, 6.

ÉTATS-CIVILS
Roubaix. — Naisances du 7 mai. — Germaine Heuls, rue d'Estang, 10. — Henri Vittebole, Hôtel-Dieu. — Marie Floquin, rue Denain, cour Dualluin, 18. — Désiré Dubos, r. la Conférence, cour Debevre, 6.

ÉTATS-CIVILS
Roubaix. — Naisances du 7 mai. — Germaine Heuls, rue d'Estang, 10. — Henri Vittebole, Hôtel-Dieu. — Marie Floquin, rue Denain, cour Dualluin, 18. — Désiré Dubos, r. la Conférence, cour Debevre, 6.

ÉTATS-CIVILS
Roubaix. — Naisances du 7 mai. — Germaine Heuls, rue d'Estang, 10. — Henri Vittebole, Hôtel-Dieu. — Marie Floquin, rue Denain, cour Dualluin, 18. — Désiré Dubos, r. la Conférence, cour Debevre, 6.

plusieurs comparaisons démontrèrent l'utilité des syndicats et quel parti les ouvriers pouvaient prendre pour améliorer dans une certaine mesure la situation difficile dans laquelle ils se débattaient.

Il a vivement engagé les ouvriers présents à faire auprès de leurs camarades une active propagande pour recruter des adhérents ou pour ramener au syndicat ceux qui pour diverses raisons l'auraient quitté.

Enfin, le citoyen Fivet a mis les syndicats en garde contre les colonnes répandues sur l'Association. Tous les tullistes, syndiqués ou non, peuvent, s'ils le jugent utile, prendre connaissance des délibérations et des comptes que le secrétaire tient à leur disposition.

La causerie du citoyen Fivet a été fort goûtée. Nul doute qu'elle ne porte ses fruits.

L'assemblée a en outre décidé que, dorénavant les cotisations seraient perçues le 20 dimanche de chaque mois, de 5 h. à 7 heures chez le secrétaire le citoyen Ernest Plot.

Procès-verbal. — Pour avoir laissé picorer ses pailles dans le jardin de son voisin M. X..., de la rue de Valenciennes, s'est vu dresser procès-verbal.

VALENCIENNES
Coup de couteau
Hier matin, vers huit heures et demi du matin, à l'heure de déjeuner, un ouvrier de la malterie, du faubourg de Paris, le nommé G... s'amusa à jeter des morceaux de pain à des poules. L'un d'eux vint frapper à l'œil le nommé Z... qui coupa son pain, celui-ci rendit furieux et se mit à courir après le nommé G... qui planta son couteau dans l'épaule.

Les ouvriers présents se saisirent de ce peu commode camarade et le remirent entre les mains des agents de police.
G... à qui des soins furent donnés aussitôt, va aussi bien que sa blessure le permet. Les suites ne seront sans doute pas sérieuses.

Vol. — Des malfaiteurs, profitant de l'absence de M. R..., chantre à l'église Saint-Nicolas, se sont introduits dans son domicile après avoir fracturé les portes. Ils ont enlevé une partie de ses économies, environ 740 francs, et une grande partie de son linge.

La police est sur la trace des malfaiteurs.
M. R... venait de toucher la veille deux mille francs, circonstance probablement connue de ces chevaliers de la pince-mon-seigneur.

Offres d'Emplois
ON DEMANDE
Voyageur pour maison d'importation, plus ou moins. Appointements, frais de route et commission. — Voyageur pour produits chimiques, pharmaceutiques, matières premières, engrais pour l'agriculture. — Voyageur pour fabrication de machines à vapeur, incandescentes. — Voyageur pour blouterie, bronze. — Tournée de Hollande, Autriche, Allemagne. — Prêts de route et d'entretien. — Voyageur pour fabrication de lingots. — Voyageur et représentant pour fabrication de capsules métalliques. — Voyageur pour importante maison de charbon, boîtes de Russie. — Voyageur pour fabrication de chaussures. — Voyageur pour route, remises. — Voyageur pour vins de Bourgogne. — Voyageur pour articles de confiserie.

Dans l'Écho du Nord
Pour Lille. — Un apprenti charcutier, 150, r. de Paris — Un domestique d'intérieur, marié, 17, rue d'Arcole — Un tourneur en cuivre pour articles de finitures, 35, rue Boucher-de-Perthes — Des ouvriers pour robes, 8, rue Flépis — Un garçon coiffeur, 4, rue Flépis — Un jeune homme pour apprendre le commerce, 54, boulevard de la Liberté — Un coiffeur à la journée, 3, rue Jean Roisin — Des charbonniers, 76, rue Godroy, à la Malchaise — Un apprenti, 23, rue Flépis — Un ménage, 273, rue des Postes — Des ouvriers peintres, rue du Faubourg de Tournai, 186 — Une repasseuse à neuf et lesteuse, rue du Metz — Des garçons bouchers, 42, rue de Flandres — Des ouvriers, connaissant la réparation des vélocipèdes, 286, rue Nationale.

Pour Arras. — Un fargeron et un rièver pour atelier de construction, chez M. Morel, 33, rue Bayard. — Un mécanicien conducteur, tissage Duval.
Pour Tourcoing. — Un garçon charcutier, 65, rue de Menin.
Pour Valenciennes. — Un ouvrier tailleur, chez Jules Van Hoove.
Pour Roubaix. — Un bon coiffeur, rue Notre-Dame, chez M. Lecocq.

Dans la Dèpêche
Pour Valenciennes. — Un bon tapissier gar nisseur. — Un bon ébéniste, 34, rue de Lille.
Pour Lille. — Un carillon brasseur, 23, rue de la Louvière, service de la gare.
Pour Arras. — Un tailleur de pierres, 14, place du Rivage.

ÉTATS-CIVILS
Roubaix. — Naisances du 7 mai. — Germaine Heuls, rue d'Estang, 10. — Henri Vittebole, Hôtel-Dieu. — Marie Floquin, rue Denain, cour Dualluin, 18. — Désiré Dubos, r. la Conférence, cour Debevre, 6.

Décès. — Pierre Lanneau, 78 ans, rue Saint Jean, — Sophie Dillies, 50 ans, rue Galvani, 37 — Maurice Morlier, 5 ans, rue Decroix, 10 — Marie Vancaebelo, 81 ans, rue du Secour, 71 — Joseph Asters, 13 ans, Hôtel-Dieu. — Gaspar Hilaire, 8 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Mignaux, 1 an, rue de la Paix, 77.

Publications de mariages (suite). — Arthur Dhaneens, 28 ans, rentier, rue du Ballon, 66 et Marie Plaisant, 23 ans, bobineuse, rue de la Paix, jusqu'à Fives, cour Vranan, 21 et Octavie Laurent, 30 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 235. — Désiré Desage, 32 ans, caoutchoutier, rue Pierre-Motte, 9 et Zoé Fournier, 31 ans, dame piquière, rue du Collège, 152.

Jules Dejang, 27 ans, menuisier, rue des Fondeurs, 23 et Florance Liagre, 23 ans, bobineuse, rue des 7-Points, 39 — Charles Vittebock 27 ans, rattacheur, rue de la Guinguette, 32 et Marie De Pauw, 30 ans, dévideuse, rue de la Guinguette, 73 — Adolphe Guilli, 26 ans, chauffeur, rue de la Guinguette, 76 et Elise Weyland, 25 ans, soignouse, r. de la Guinguette, 76. — César Marchand, 23 ans, peintre, rue de la Paix, 71 et Marie Klein, 21 ans, doubleuse, rue Ste-Thérèse, 19. — Louis Créteur, 22 ans, rattacheur, rue Fierens, 10 et Sidonie Desmoulin, 21 ans, soignouse, rue de la Guinguette, 76.

Adolphe Brenner, 58 ans, surveillant, rue Lucvèges, 7 et Rosalie Depreyssin, 60 ans, journalière, rue Cléroux, 3. — Frédéric Dele, 50 ans, peintre, rue Milton, 13 et Rosalie Van Huffel, 23 ans, repasseuse, rue de l'Époule, cour Delehol, 13. — Ovide Boquet, 33 ans, rattacheur, rue Delehol, 13. — Eugène Dele, 32 ans, Octavie Langlet, 24 ans, soignouse, rue de Lannoy, 31 — Adolphe Primo, 25 ans, journalier, rue d'Arger, 32 et Pauline Inert, ménagère, rue d'Arger, 32. — Louis Dele, 29 ans, rattacheur, rue Lavoisier, 24 et Marie Vanlaere, 29 ans, soignouse, rue Lavoisier, 24. — Alfred Nysse, 35 ans, journalier, rue Saint-Amand, cour Delehol, 13. — Sidonie Desmoulin, 21 ans, soignouse, rue Ste-Amand, cour Delehol, 13.

Edouard Rogbro, 23 ans, tisserand, rue du Pêcheur, 89. — Max Dele, 23 ans, ménagère, rue Ste-Elisabeth, 22. — Camille Dele, 23 ans, rattacheur, rue de Lannoy, 67 et Apollin Dele, 23 ans, journalier, rue de Lannoy, 67. — Georges Dele, 23 ans, ménagère, rue de Lannoy, 67. — Benjamin Marissal, 38 ans, journalier, Croix et Florine Cateau, 25 ans, épouseuse, rue Watt, 59.

Tourcoing. — Naisances du 6 mai. — Jean Robbezin, rue Joacart — Hélène Hanson, à La Malrière. — Blanche Tanghe, cour Vanoutrighem. — Georges Dele, pont de Neuville. — Marguerite Croos, rue de Phalempin — Jeanne Gauthier, rue de Paris. — Aline Duquesne, r. Messinbach.

Décès. — François Blaque, 35 ans, r. Delhaye 13. — Blanche Desseaux, 25 jours, rue de la Mésence, 16. — Edouard Bohn, 2 ans, à la Croix-Rouge. — Hubert Bohn, 20 ans, rue des Molles-Briques. — Cyrille Lerguel, 46 ans, Hospice.

Mariages. — Entre : Edmond Poupport, 29 ans, ébéniste et Sylvie Vachet, 36 ans, s. pr. — Charles Gleysson, 27 ans, trieur et Marie Dragon, 29 ans, repasseuse. — Polydore Valtouyne, 25 ans, ordonnance et Sidonie Dejonghe, 23 ans, servante. — Louis Dele, 23 ans, rattacheur et Julie Dele, 23 ans, ménagère. — Camille Dewerd, 26 ans, tisserand et Sidonie Ackou, 23 ans, servante. — Sidonie Huisse, 27 ans, condonnière et Juliette Catoire, 25 ans, tailleuse. — Henri Vanneste, 25 ans, journalier et Léontine Ovaert, 21 ans, journalière. — Charles Filpo, 35 ans, rattacheur et Sophie Vandechem, 35 ans, ménagère. — Fernand Decorte, 24 ans, employé et Valentine Debulen, 26 ans, s. pr.

Publications de Mariages. — Entre : Henri Moubax, 32 ans, domestique et Céline Timmerman, 25 ans, journalière. — Désiré Gruwez, 28 ans, menuisier et Marie Liéteur, 27 ans, repasseuse. — Arthur Verbecq, 31 ans, trieur et Marie Grimont, 26 ans, piquière. — Telesphore Hocq, 43 ans, marbrier et Marie Verboeken, 35 ans, ménagère. — Eugène Dele, 34 ans, tailleur d'habits et Flora Bauche, 19 ans, doubleuse. — Alexandre Dele, 30 ans, mouleur en fer et Germaine Hoogel, 22 ans, soignouse. — Étienne Verbrugghe, 35 ans, marbrier et Marie Dele, 22 ans, sans profession. — Ernest Mareux, 27 ans, serrurier et Sidonie Catoire, 22 ans, pr. — Désiré Duthoit, 31 ans, marchand boulanger et Céline Dehouvrière,